

PRÉFETE DE LA CREUSE

SECRETARAIT GENERAL
CHARGE DE MISSION
CONTRÔLE DE GESTION
CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE
RESPONSABLE QUALITE
GUY BARLET
© 05.55.51.58.88

BILAN AUDIT INTERNE 06-07 MAI 2019 QUAL-E-PREF

Réunion du 20 juin 2019

Le comité de pilotage s'est réuni le 20 Juin 2019 à 10 h 00 salle ERIGNAC à la Préfecture, sous la présidence de M. Olivier MAUREL, Secrétaire Général, afin de faire le bilan de la démarche Qualité entreprise par les services pour 2019.

Participaient à cette séance de travail :

- M. Fabien FAURE, Chef du Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication;
- Mme Murielle DHIEUX, Coordonnatrice du Pôle Accueil et Points Numériques Préfecture ;
- Mme Nelly Blossier, Responsable Communication, bureau de la Représentation de l' Etat :
- Mme Christine BOURIAUD, Chef du bureau de la Nationalité, des Etrangers et du Centre Expertise et de Ressources Titres (C.E.R.T.);
- Mme Cécile LAVEDRINE, Chef du bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité ;
- Mme Stephanie CHAUBRON, Adjointe au Chef du service des ressources humaines et des mutualisations interministérielles ;
- M.Guy BARLET, Responsable Qualité.

Excusées:

- Mme Laurence CHAINTRON, Chef du service des ressources humaines et des mutualisations interministérielles:
- Mme Maryse ROBERT, Chef du bureau de la Représentation de l' Etat;

M. Olivier MAUREL, Secrétaire Général, précise qu'il a programmé cette réunion afin de faire un bilan de la réalisation ou non, des actions et demandes émises dans le rapport suivant l'audit interne, audit réalisé à la Préfecture de la Creuse les 06 et 07 Mai 2019.

Un audit externe réalisé par la SOCOTEC aura lieu ensuite à la préfecture le mardi 09 juillet 2019.

Cet audit aura pour but l'obtention de la labellisation Qual-E-Pref suivant les exigences du référentiel de 2019.

1/...

Engagement Qual-E-Pref: Les réponses aux demandes écrites de conseil ou d'information des collectivités décentralisées sont envoyées dans un délai maximum de 15 jours ouvrés en 2019 (10 jours à partir de 2020).

Le référent qualité passe ensuite les différents points sensibles recensés dans le rapport :

<u>A/</u>	
1. Nous vous informons sur les conditions de fonctionnement de nos services	PF: Très bonnes informations pour accéder à la préfecture (plans) et accès des PMR bien considéré.
	PS : manque le registre d'accessibilité
	PP: tenir à jour le guide d'accueil de l'usager, s'assurer qu'il soit connu de tous et
	le mettre <u>plus en visibilité.</u>

Le Service des Ressource Humaines et des Mutualisations ministèrielles, avec l'aide efficace de la Responsable de la Gestion administrative et comptable de la Cité Administrative, a rétabli la situation et désormais un registre d'accessibilté a été mis en place pour la Préfecture.

<u>B/</u>	
2. Nous formons nos agents pour améliorer notre qualité de service	PS: les nombreux mouvements de personnels ajoutés aux contraintes budgétaires sur la formation fragilisent la capacité à respecter les exigences du référentiel.
quante de service	PP: Veiller à la formalisation des actions de tutorats qui complètent utilement le
	dispositif de formations.

Les exigences et documents manquant lors de l'audit externe concernant la politique formation Qualité de la Préfecture ont été mis en place.

<u>C/</u>	
3. Nous vous orientons vers le bon service et vous	Affichage exhaustif (devant la préfecture, dans l'entrée et à l'accueil)
prenons en charge	PS : Manque de lisibilité et d'attractivité des documents affichés (une révision est en
8-0 592	cours)

L'affichage sur les différents panneaux a été « allégé» et le panneau d'affichage extérieur a été changé.

<u>D/</u>	
4. Nous vous délivrons une information	PS : Erreurs liées aux évolutions récentes constatées sur « service public » et dans le
administrative numérique fiable.	pavé bleu en co-marquage.

Les erreurs qui concernaient plus particulièrement les informations et les démarches pour les personnes étrangères ont été corrigées.

<u>E/</u>	
5. Nos courriers et courriels sont compréhensibles	PS : doublon dans les A/R avec des incohérences sur les délais de réponses annoncés
et complets	(pris en compte par RQ et audités).
•	PP : Documenter les périmètres courriers, courriels et les modalités de traitement.

Les erreurs concernant les accusés de receptions aux demandes par mails ont été rectifiées.

<u>F/</u>	
	PS: manque fiche de procédure sur organisation de la veille ainsi que l'actualisation pour 2019 du plan de communication.
sociaux	F

Le service communication a créé les fiches nécessaires, le plan de communication 2018 a été réactualisé pour 2019.

<u>G/</u>		
1.	Organisation documentaire	PS: Une procédure de la gestion documentaire à formaliser. PP: faire partager la procédure de gestion documentaire et tout particulièrement les espaces dédiés: les agents doivent savoir parfaitement où trouver la documentation qualité.

Le responsable qualité a actualisé les différents documents déjà existants afin d'être en conformité avec les exigences du référentiel.

<u>H/</u>		
2. Formation	on du personnel	PS: manque la formalisation du besoin annuel en formations pour le département. PP: collaborer avec les services pour leurs besoins en formalisant des actions de tutorat.

L'erreur a été rectifiée par le Service des Ressources Humaines et la Formation.

<u>1/</u>	
1. Bilans annuels	Réalisé et présenté en comité de pilotage. PP: veiller à la présentation en CT et à l'exhaustivité du contenu attendu (de la responsabilité du RQ). PS: Plan d'actions reçu post-audit => a le mérite d'exister, mais à faire évoluer dans sa forme et son contenu.

Le plan d'actions a été complété de façon plus précise pour les actions 2019.

<u>J/</u>	
10. Nous facilitons votre navigation et l'accès aux informations actualisées sur notre site internet	PS : limiter le nombre de documents en historiques (meilleure lisibilité)

Des documents ont été enlevés sur les sites internet

<u>K/</u>	
17. Nous vous répondons dans un délai annoncé et maîtrisé	PS : des anomalies détectées et signalées lors de l'audit.

Les délais d'accusés de reception ont été corrigés afin d'avoir des réponses cohérentes.

A 11h00, l'ensemble des points sensibles ayant été examiné et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Secrétaire Général lève la séance.

Le Secrétaire Général,

Olivier Maurel.

3/...